



RAPPORT-PREAVIS MUNICIPAL No 22-06

Sainte-Croix, le 29 août 2022
Au conseil communal de et à Sainte-Croix

Rapport-préavis au postulat pour une gestion coordonnée et moderne des parkings lors de grosses fréquentations hivernales sur le Balcon du Jura

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du présent rapport-préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité répond au postulat déposé le 25 mars 2019 par feu Hugues Gander, demandant à la Municipalité de présenter un rapport visant à la mise en place d'une gestion coordonnée et moderne des places de parc sur le Balcon du Jura lors des gros week-ends hivernaux, en collaboration avec la Commune de Bullet.

Rappel intégral du postulat

« Est-ce dû aux changements climatiques, est-ce le succès de l'abonnement « T'es Royé », la qualité des pistes alpines et de fond, l'accès sans bouchons à nos infrastructures hivernales, la gratuité du parcage, toujours est-il que le Balcon du Jura vit lors des beaux week-ends hivernaux des situations de parcage problématiques. Cela arrive en moyenne 5-6 fois par année. Dès lors la question se pose si des mesures doivent être prises et quelles seraient ces mesures ?

La réponse la plus basique serait de créer de nouvelles places de parc aux environs des départs des pistes. Combien ? 100, 200, 300 nouvelles places ! Combien de mètres carrés goudronnés pour une utilisation restreinte ? La solution doit être différente !

En effet, si l'on fait l'addition des places liées aux parkings de L'Auberson, du Platon, du Stand, du Collège de la Poste les week-ends, des Replans, des Rasses et des Cluds, sans compter Mauborget qui se suffit à lui-même, le nombre de mille ne doit pas être loin. Aussi pour remédier au problème qui vient d'être évoqué, une information judicieuse en temps et en lieu, avec par exemple une information sur les places encore disponibles et l'existence de navettes, pourrait être une solution à même d'éviter les investissements onéreux en infrastructures. Des panneaux électroniques informatisés pourraient grandement aider à mettre en place cette gestion coordonnée et moderne telle que mentionnée dans le titre de ce postulat.

Aussi, en vertu de l'article de 57a du Règlement du Conseil communal de Sainte-Croix, j'ai l'honneur de déposer le texte suivant : Par le présent postulat, je demande à la Municipalité, en collaboration avec la Commune de Bullet, de présenter un rapport visant à la mise en place d'une gestion coordonnée et moderne des places de parc sur le Balcon du Jura lors des gros week-ends hivernaux. De plus, en vertu de l'article 59 de notre règlement du Conseil communal, je demande que ce postulat soit transmis directement à la Municipalité afin qu'elle puisse y répondre avant le prochain hiver ! »

Introduction

La Municipalité a pris l'engagement de répondre aux nombreux postulats en suspens dans les mois à venir. Le postulat a été déposé au printemps 2019. Le Masterplan était en phase de projet et la Municipalité souhaitait obtenir une vision concertée des partenaires avant de répondre.

Depuis lors, un diagnostic a été posé et 5 groupes de travail ont été nommés pour faire avancer le Masterplan. Un groupe s'occupe de la mobilité et des transports publics. Une première rencontre est fixée au 28 septembre 2022.

Organisation et objectif du GT

Contexte :

Le réseau de mobilité constitue un élément essentiel afin de faciliter l'accès à la destination et les déplacements au sein du périmètre. Les déplacements en transports publics à l'intérieur de la destination ne sont pas optimaux. En effet, lors de périodes de forte affluence (week-ends, vacances scolaires), la destination de Sainte-Croix/Les Rasses est mal desservie. A l'heure actuelle, le transport des personnes a uniquement une vocation scolaire. Une meilleure disponibilité des transports publics pour les excursionnistes et les touristes doit être réfléchi. De plus, nous identifions une problématique en période hivernale avec les parkings situés dans les principales zones de loisirs.

Concept :

La création de ce groupe de travail doit permettre une coordination entre les communes et les sociétés de transports publics afin d'optimiser l'offre en transport public, son utilisation et sa promotion. En période hivernale, la problématique des parkings doit être coordonnée avec le concept des navettes gratuites. La présence du chef de projet Masterplan apportera une expertise sur l'analyse des marchés touristiques, des concepts mis en place dans d'autres destinations et sur les outils à disposition.

Composition :

Le groupe de travail est composé de membres représentant les communes du Balcon du Jura ainsi que les sociétés de transports publics et de Monsieur Laurent Hall, chef de projet Masterplan.

Axes de travail, problématiques à répondre :

A) Offre en transport public adaptée :

- ✓ L'offre en transport public est-elle adaptée pour les visiteurs et touristes pour accéder à la destination ?
- ✓ Une fois dans la localité, est-il facile de se déplacer en transport public ? Les horaires sont-ils clairs ?
- ✓ Les zones de loisirs sont-elles bien desservies par les transports publics ?

B) Gestion des parkings et navettes en période hivernale

- ✓ Une politique tarifaire doit-elle être mise en place pour les parkings situés dans les zones de loisirs ? Globalement ou individuellement ?
- ✓ Existe-il des parkings sous-exploités et pouvant être utilisés en période de forte affluence avec l'aide de navettes ?

- ✓ La disponibilité des navettes est-elle suffisante en hiver ? Le système actuel doit-il être optimisé ?
- ✓ La tarification des parkings permettrait-elle d'augmenter l'utilisation et la fréquence des navettes ?

C) Réseau piétonnier et cyclable :

- ✓ Le réseau piétonnier et cyclable donne-t-il un accès sûr, continu et direct à tous les secteurs urbanisés ?
- ✓ Les zones de loisirs bénéficient-elles d'infrastructures piétonnières sûres pour se déplacer dans celles-ci ?

D) Promotion :

- ✓ La promotion des transports publics correspond-elle aux besoins des clientèles cibles ?
- ✓ Comment pouvons-nous augmenter l'utilisation des transports publics par les visiteurs et touristes ?
- ✓ Comment communiquer sur la disponibilité des parkings, leurs tarifs (si mis en place) ainsi que le service de navette à disposition ?

Objectifs :

- Améliorer l'offre en mobilité pour rejoindre la destination et pour se déplacer à l'intérieur de celle-ci.
- Améliorer l'offre et la disponibilité des transports publics sur le Balcon du Jura et avec les régions limitrophes.
- Résoudre les nuisances liées aux parkings en période hivernale et des navettes gratuites.
- Proposer des offres de mobilité multimodale.

Comme vous pourrez le constater, les demandes du motionnaire sont reprises dans les objectifs du groupe de travail. La Municipalité transmettra les résultats des travaux et du rapport du GT dès la finalisation du document. D'ici là, certains tests pourront voir le jour en concertation avec les communes concernées. Un délai au printemps 2023 est prévu pour le rendu.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **de prendre acte** du rapport-préavis de la Municipalité concernant le postulat pour une gestion coordonnée et moderne des parkings lors de grosses fréquentations hivernales sur le Balcon du Jura.

Au nom de la Municipalité :

<p>Le Syndic :</p>  <p>C. ROTEN</p>		<p>Le Secrétaire :</p>  <p>S. CHAMPOD</p>
--	---	---

Déléguée municipale : Mme Rachel Gueissaz, Municipale